



DIRECTION POLYNÉSIENNE
DES AFFAIRES MARITIMES

P O L Y N E S I E F R A N C A I S E

NOTICE D'INFORMATION

DEMANDE DE DUPLICATA
PERMIS DE CONDUIRE EN MER

COMPOSITION DU DOSSIER
- POUR LA DEMANDE DE DUPLICATA AU PERMIS MER CÔTIER ET HAUTURIER -

1	1 formulaire-type portant demande de duplicata pour la délivrance d'un titre de conduite au permis mer dûment complété, daté et signé par l'intéressé(e)
2	1 photocopie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité, acte de naissance) en cours de validité
3	1 déclaration de perte ou de vol selon le motif
4	1 timbre fiscal à 5.500 FCP correspondant au droit de délivrance

INFORMATION & DEPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION	Direction Polynésienne des Affaires Maritimes (DPAM) Route de la Papeava, immeuble SAT NUI, Lot n° 12, voie M - Fare Ute - Papeete BP 9005 - 98716 Pirae - TAHITI Tél : (+689) 40 54 45 00 – Fax : (+689) 40 54 45 04 Email: formation.dpam@administration.gov.pf
---	--